

## PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2017

**Présents** : Sylvie BURLOT - Christian PAILLOUX – Gérard GUITTARD – Julien ADAMI – Maïté BARBECOT - Maria SENECAIRE – Marie-Paule CHAZAL – Arnaud LAPRA – Patrice LEBOU-CHARD – Odile VELLETT – Jean-Luc MIOCHE - Thierry VALLEIX – Jacques MANDON-Arlette GENDRONNEAU -

**Excusés** : Guy GALLAIS (pouvoir à Jean-Luc MIOCHE).

Secrétaire de séance : Marie-Paule CHAZAL.

### ORDRE DU JOUR

- 1 D.I.A.
  - 2 Point Communauté de Communes
  - 3 Statut SIEG
  - 4 Mond'Arverne (Chantier d'Insertion)
  - 5 Budget ASA
  - 6 Sictom des Couzes (Assemblée Générale)
  - 7 Informations diverses
- 

#### **1) DIA :**

Le maire informe les élus que le conseil municipal ne traite plus les DIA depuis le 27 mars (caducité du POS), et ce jusqu'à l'approbation du PLU. Actuellement la commune est en RNU(Règlement National d'Urbanisme).

#### **Points à rajouter à l'ordre du jour :**

- le schéma d'assainissement de la commune par le SMVVA
- Proposition de la commission d'AO pour le marché à commande

#### **2) Point communauté de communes :**

2 conseils communautaires ont eu lieu depuis le dernier conseil dont un consacré au budget. Les comptes administratifs des 3 anciennes communautés de communes ont été votés.

Le budget 2017 de Mond'Arverne est la consolidation des budgets 2017 des 3 communautés de communes constitutives : 2017 est une année de transition, permettant aux élus de travailler sur le choix des compétences à prendre par Mond'Arverne, qui permettra alors d'établir le budget 2018.

Il a été décidé un lissage des taux d'imposition pour une fiscalité identique à terme sur tout le territoire. La taxe d'habitation sera ramenée à 9.94 sur 3 ans, la TFB a été lissée dès cette année à 1.90 et la TFNB à 10.15. La TOM baisse très légèrement par habitant, mais l'assiette est plus large, donc on est sur la même TOM en volume qu'en 2016.

La cotisation de l'ADUHME a été revue à la hausse, pour tenir compte des 2 territoires non adhérents jusqu'à présent.

Les élus font remonter des problèmes de fonctionnement des commissions : délais trop courts, déplacement très important des élus pour un ordre du jour très limité (ex. commission finances / prix d'entrée de la piscine).

Il est demandé aux représentants à Mond'Arverne de proposer de réfléchir à des solutions plus efficaces et plus respectueuses de l'environnement : équipement des communes en visioconférence ? Travail par mail ?...

2<sup>ème</sup> conseil communautaire :

M. PERODIN a été élu représentant de l'école de musique de Vic.

Des avenants aux travaux de la Maison de Gergovie ont été votés. La date de fin de travaux est prévue début 2018, pour ouverture en juin 2018. Il est prévu une communication aux visiteurs dès la saison 2017.

Ventes de terrains sur plusieurs zones d'activité.

Acquisition par la CC du bâtiment des employés de l'équipe technique de Saint-Amant, dans le cadre de la mise en place de l'espace test arboricole. T. VALLEIX participe au comité technique de ce projet.

### **3) SIEG :**

Une modification des statuts est nécessaire (cf. CM d'avril), du fait du redécoupage des secteurs : intégration de Clermont Métropole.

La modification des statuts est mise au vote : 0 contre, 9 abstentions, et 6 pour.

### **4) Chantier d'insertion :**

2 équipes fonctionnent sur le territoire, soit une période de 96 semaines au total, dont 56 pour les travaux de la communauté de communes, et 40 pour les communes.

Une délibération doit être prise sur l'intervention des équipes à hauteur de 500 €/semaine/équipe.

La commune pourrait faire intervenir l'équipe sur certains sites: entretien des aménagements d'Arkose à Chadrat, les 2 lavoirs à St Saturnin... Thierry VALLEIX propose de faire le point des chantiers possibles pour prendre rang pour 2018 (non prévu au budget 2017).

Le conseil valide à l'unanimité le coût de prestation et la prévision de chantiers possibles pour 2018.

### **5) Budget de l'Association Forestière :**

Le maire informe le conseil qu'un des emprunts a été soldé en 2016, ce qui fait que pour 2017 l'appel de participation de la commune sera de 979 € (au lieu de 2 295 €).

### **6) SICTOM des Couzes :**

Thierry VALLEIX rend compte de la dernière réunion du SICTOM. :

Le Pays d'Issoire (soit une vingtaine de communes) vient d'adhérer au SICTOM des Couzes,

Le SICTOM a proposé aux élus de passer à des bacs jaunes plus grands pour proposer une collecte tous les 15 jours, sans suite pour l'instant.

Le budget de fonctionnement est de 4 618 K€. Le traitement des ordures ménagères pèse 753 K€ en forte baisse depuis la mutualisation des transports avec l'agglomération clermontoise.

La cotisation au VALTOM a augmenté. Le coût du traitement des encombrants est en baisse. Le refus de tri est le point sensible : son coût est de 59 K€ en 2016, il est prévu à la baisse en 2017 (45 K€).

Le taux de TOM passe de 14.55 à 14.28. La participation de la communauté de commune reste stable (140 828 € en 2017, 140 446 € en 2016).

Concernant le rapport d'activité, la collecte des bacs jaunes est en hausse constante depuis sa mise en place, passant de 621 T en 2007 à 1489 T en 2016. Le tri est passé de 46 kg à 62 kg/habitant.

Le taux de valorisation est passé de 24.75% en 2011 à 28.49% en 2016.

Les documents sont disponibles en mairie.

Il est proposé de refaire un article de sensibilisation au tri dans le prochain bulletin.

Il est proposé de faire un rappel à la règle pour les habitants de la rue Noble concernant la récupération des poubelles après collecte.

#### **7) Commission d'appel d'offre pour le marché à commande :**

Gérard GUITTARD rappelle le principe du marché à commande : la commune réalise un marché global pour tout type de travaux (voirie, bordure, terrassement, réseaux,...) de 20 K€ minimum par an, avec un plafond maximum de 180 K€ sur 3 ans, et engagement sur 3 ans. 6 entreprises ont répondu à l'appel d'offre conduit par le cabinet Campus Développement représenté par Jean-David CUSSAC : RENON, CYMARO, COUDERC, COLAS, SER, SARL GATP. 5 offres ont été recevables et la 6<sup>ème</sup> a été recevable avec réserve (pièces non signées). Les prix ont été comparés par type de prestations, en intégrant dans l'appel d'offre tout type de prestations. La notation des offres était à 70% sur le prix, et 30% sur la valeur technique de l'offre. L'entreprise COLAS a eu une note maximale de 100. Le conseil vote à l'unanimité l'attribution du marché à commande à l'entreprise COLAS. Il est prévu au budget 2017 la réalisation de travaux, dans le cadre de ce marché, à hauteur de 27 000 €.

#### **8) Schéma d'assainissement – SMVVA :**

Gérard GUITTARD informe les élus que la SAFEGE a refait le diagnostic des réseaux de Chadrat et Saint-Saturnin, qui montre que notre réseau est globalement en mauvais état. Un tableau récapitulatif des travaux à réaliser, par ordre de priorité, est présenté. Un débat s'engage sur les priorités définies par le SMVVA, qui ne sont pas forcément celles de la commune, et sur les modalités de réalisation du diagnostic. Les élus demandent à ce que le diagnostic leur soit transmis. L'intérêt de ce travail est que si nous devons réaliser des travaux dans les rues identifiées dans le diagnostic, nous puissions en profiter pour réaliser les travaux d'assainissement nécessaires.

#### **9) Informations et questions diverses (tour de table):**

##### **Point sur les travaux de la rue des Gourlettes :**

Gérard GUITTARD indique que suite à la malfaçon des travaux d'enrobé de cette rue, l'entreprise doit les refaire, à titre gracieux, dans les prochains jours. Le grenailage se fera 3 semaines plus tard, et ils en profiteront pour finir celui de la rue de la poterne (panne de machine lors du grenailage de cette rue).

**Demande de l'association BOOMAYE :** possibilité de tenir une buvette jusqu'à une heure du matin, lors du stage de danse organisé les 3 et 4 juin à la grange de Mai. Le conseil donne une réponse favorable à cette demande.

**Demande d'un particulier de saint- Saturnin** à pouvoir bénéficier du vidéo projecteur de la commune, pour une conférence « les parias d'Aubenas », à la grange de Mai. Le conseil donne une réponse favorable, du fait qu'il s'agit d'une association qui organise cette conférence, et sous réserve du versement d'une caution de 100 € par le demandeur.

**Soirée Camping de la Serre le 26 mai à 18h :** il est demandé aux élus d'y participer. 2 élus seront présents à cette soirée.

**Remplacement du transformateur du fond de ville** et enfouissement des réseaux électriques : Gérard GUITTARD, Thierry VALLEIX et le maire rencontrent ENEDIS (ex. ERDF) mardi 16 mai.

**Thierry VALLEIX informe les élus que des composteurs sont encore disponibles** à la communauté de communes. Nouveau : les radiographies sont collectées par le SICTOM. Il

évoque aussi l'accès de la commune au label « Terres saines », du fait du « zéro phyto » sur la commune.

**Location des locaux de la mairie :**

L'association « Jours de Lumière » prend le bureau de droite : il sera occupé par Monsieur SEGNOL, mis à disposition par MICHELIN pour l'association.

Nicolas DUPRE, architecte, prend la salle du 2<sup>ème</sup> étage, et demande le repérage de la ligne téléphonique et d'internet. Il demande d'avoir une 2<sup>ème</sup> ligne téléphonique / internet : un débat s'engage pour savoir si c'est à la commune d'équiper le local ou si cela relève du locataire. Le Maire se renseigne sur la question.

**Embellissement du village :**

Un débat s'engage sur l'opportunité des espaces de plantation mis en œuvre devant la mairie et les modalités de ceux-ci. Il est rappelé que la décision avait été prise de faire des plantations en pleine terre (comme ce qui a été fait dans le cadre du réaménagement des ruelles). Les bordures réalisées ne correspondent pas à l'aspect « pleine terre ». Elles ont été faites pour éviter que la terre s'enlève en cas de forte pluie. Il est demandé que systématiquement le conseil soit informé avant de décider sur des éléments relatifs à l'embellissement du village.

Arnaud LAPRA sollicite les élus pour la réalisation des plantations vendredi 19 mai à 8h30 (avec les agents techniques de la mairie).

Concernant la place du 8 mai, Julien ADAMI renouvelle la demande d'effacement du zébra, afin que les bus ne stationnent plus sur la place mais se garent sur le parking place des Razes.

Maria SENECAIRE informe les élus qu'une réunion de présentation des Mutuelles de Village se tiendra aux Martres de Veyre le 18 mai 2017 : il s'agit de présenter des solutions permettant une meilleure couverture pour des personnes en situation précaire.

Elle informe que les plannings des élections législatives sont établis, et indique que si certains veulent changer d'horaires, ils doivent se charger de trouver quelqu'un pour permuter.

Sylvie BURLLOT informe le conseil d'une réunion le 18 mai organisée par le Parc des Volcans, de 9h30 à 15h : urbanisme et projet social. Avec des témoignages, des réalisations, visites de logements adaptés à une population vieillissante, maison d'accueil....

Elle informe que Mond'Arverne a proposé à 5 élus de participer à une rencontre de l'association Territoire Conseil à Paris sur le thème du PLUI. Une charte de gouvernance est en cours d'élaboration, qu'elle transmettra à chacun pour avis.

Concernant la rencontre des Saint-Saturnin, la commune offre un panier garni de produits régionaux.

Les élus souhaitent organiser une réunion publique à mi-mandat pour un bilan des actions menées.

Le conseil municipal est clos à 11h45.

